

Objet : [plastiweb] Chirurgie et TVA 2
Date : mardi 26 juin 2012 11:44
De : Bruno ALFANDARI <alfandariaesthetic@me.com>
Répondre à : plastiweb@esthetique-chirurgie.org
À : <plastiweb@esthetique-chirurgie.org>
Conversation : [plastiweb] Chirurgie et TVA 2

Chers confrères, chères consœurs,

Voici un suivi de notre action concernant nos actes et leur éventuel assujettissement à la TVA.

Nous vous confirmons que notre ligne "**pas de TVA**" n'a pas changé et affirmons que rien ne doit vous laisser penser le contraire en l'état actuel de la loi.

Nous avons discuté le statut juridique de cette "affirmation" et tout concorde pour que notre pratique reste non assujettie comme par le passé.

Cependant, devant certaines interrogations de l'administration fiscale, il est acceptable de justifier notre pratique et en particulier sur les actes moins connus pour elle, que sont les actes dits de "médecine esthétique".

A cet effet, nous avons demandé aux deux sociétés savantes que sont la SOFCPRE et la SOFCEP de nous aider à construire un dossier scientifique utile à ce dossier TVA.

Les responsables des 2 sociétés ont immédiatement répondu présent à nos demandes et ont décidé de travailler ensemble pour le bien commun.

Gérard FLAGEUL que vous connaissez tous pour ses grandes qualités juridiques entres autres, a commence à collecter les documents et organiser ce travail mais il ne pourra pas le faire seul tant la tache est grande.

Comme nous l'avons rappelé lors de communications récentes, que ce soit à Bordeaux lors du congrès de printemps de la SOFCPRE ou ce week-end Parisien à la SOFCEP, il est impératif que chacun d'entre nous fasse l'effort de participer à ce travail titanesque.

Nous avons besoin de l'ensemble des articles (scientifiques et /ou de vulgarisation), cas cliniques, témoignages, film, livres etc... qui permette acte par acte d'étayer la finalité thérapeutique de nos actes. Ceux ci ne doivent pas seulement être psychologiques ou sociaux mais aussi curateurs dans les indications de correction de traumatisme ou d'altérations liées à l'âge, au modification de poids, au post-partum, à la ménopause, aux cancers, etc...

Tous vos documents doivent être envoyés à cette adresse mail :
TVA@sncpre.org (pour les documents électroniques ou scannés), le reste
(revue, livre, documents papiers divers) au 26 rue de Belfort à Courbevoix,
siège du syndicat.

Nous comptons sur vous.

Bien Syndicalement.

Sébastien GARSON
Secrétaire général SNCPRE

Bruno ALFANDARI
Président SNCPRE

ATTENTION: Ce message et toutes les pièces jointes sont confidentiels et établis à l'intention exclusive des adhérents du Syndicat national de la chirurgie plastique reconstructrice et esthétique. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en avvertir immédiatement l'émetteur et de détruire le message. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. L'émetteur décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été modifié, déformé, falsifié, infecté par un virus ou encore édité ou diffusé sans autorisation.